

Architecture de la transformation : la Caisse des Dépôts et l'USH dévoilent les 5 lauréats

Paris, le 8 mars 2016 – Pierre-René Lemas, directeur général du groupe Caisse des Dépôts et Jean-Louis Dumont, président de l'Union sociale pour l'habitat (USH), en présence d'Emmanuelle Cosse, Ministre du Logement et de l'Habitat durable, ont dévoilé ce jour les 5 bailleurs sociaux lauréats de l'appel à projets pour une « Architecture de la transformation » : Actis, Batigère Nord Est, Estuaire de la Seine, OPH 93 et SNI Sud-Ouest.

Ces cinq projets ont été distingués par un jury pluridisciplinaire parmi 16 candidats présélectionnés en novembre dernier. Ils entreront début mars en incubation pour une durée 8 mois dans un cadre d'expérimentation dédié et éprouvé, le Lab CDC (incubateur de projets innovants du groupe Caisse des Dépôts). Les 5 lauréats bénéficieront de l'accompagnement (expertise, méthodologie...) et du soutien financier du groupe Caisse des Dépôts, de l'USH et des partenaires et contributeurs de l'appel à projets. A l'issue de cette incubation, les équipes emmenées par les bailleurs devront présenter, outre des innovations architecturales, les modalités de leur généralisation, techniques, méthodologiques et économiques au service de la transformation de logements sociaux, très sociaux ou intermédiaires. Pierre-René Lemas et Jean-Louis Dumont co-présidents du jury ont tout d'abord tenu à saluer la grande qualité des dossiers présentés par les 16 candidats auditionnés par le jury, qui « reflètent la capacité des bailleurs sociaux à imaginer des solutions innovantes en réponse aux défis du secteur ».

« Les propositions des cinq lauréats sont à la fois techniques ou technologiques, mais également d'usages et de processus. Elles vont pouvoir être testées, expérimentées sur des cas concrets avant d'en imaginer la diffusion auprès de tous les bailleurs. Avec ce projet, nous voulons démontrer la capacité d'innovation des Hlm au service des habitants » a souligné Jean-Louis Dumont.

« Avec cette expérimentation, nous apportons une contribution concrète à la recherche de solutions nouvelles aux enjeux des transitions énergétique et démographique. Nous souhaitons par ce biais créer une dynamique favorable à tout le secteur du logement, créneau d'intervention historique et majeur du Groupe Caisse des Dépôts » a précisé Pierre-René Lemas.

« L'initiative de la CDC et de l'USH s'inscrit pleinement dans la direction que nous devons prendre en matière de logement et d'urbanisme, celle de l'habitat durable. Il s'agit d'inventer la ville de demain avec la volonté d'améliorer la cohésion sociale, le respect de l'environnement et de qualité de vie des habitants. Les projets innovants présentés aujourd'hui par les bailleurs sociaux sont à cet égard extrêmement stimulants : les idées et les savoir-faire de l'habitat durable sont déjà là, soutenons-les pour réussir ce pari d'avenir » commente Emmanuelle Cosse.

Cet appel à projets, lancé en septembre 2015 et ouvert à tous les bailleurs sociaux, a suscité 52 candidatures visant l'émergence de nouvelles réponses architecturales, techniques et organisationnelles sur trois grandes thématiques : performance énergétique et environnementale, évolutivité et adaptabilité des logements, transformation d'usage et évolution des bâtiments. Cette initiative s'inscrit pleinement dans la continuité des travaux sur la Stratégie nationale pour l'architecture

Mené en partenariat avec l'Union sociale pour l'habitat et les ministères de l'Environnement, de l'Energie et de la Mer, du Logement et de l'Habitat durable, et de la Culture et de la Communication, cet appel à projets est également soutenu par Action Logement, ainsi que la Fédération des Entreprises sociales pour l'habitat, la Fédération des offices publics de l'habitat et la Fédération des sociétés coopératives hlm.



Palmarès

5 lauréats, 5 innovations expérimentées pour repenser le logement social

Pour tout savoir sur le concept d'innovation et les solutions proposées par les lauréats, plus généralement sur l'appel à projets (modalités, règlement, acte de candidature,...) : www.labcddc.caissedesdepots.fr

- **Actis** (Lieu du projet : Agglomération grenobloise - 38)
 - ➔ Quelles réponses les bailleurs sociaux peuvent-ils apporter aux enjeux écologiques, économiques et sociaux, dans leur développement, à horizon 2020 ?
- **Batigère Nord Est** (Lieu du projet : 3 sites – 54, 67, 68)
 - ➔ Aujourd'hui, dans le cadre d'une expérimentation sur le comportement des bâtiments anciens, sommes-nous capables de proposer des solutions innovantes permettant d'assurer à la fois le confort des habitants, et une optimisation thermodynamique des édifices ?
- **Estuaire de la Seine** (Lieu du projet : Le Havre - 76)
 - ➔ Comment tendre vers le « zéro charge » en modifiant la gouvernance des projets avec des habitants-acteurs : de la conception à l'usage de logements locatifs ?
- **OPH 93** (Lieu du projet : Stains - 93)
 - ➔ Comment tester, puis rendre reproductible une filière de production in situ de réemploi de béton dans les démolitions - reconstruction de logements sociaux d'un projet de renouvellement urbain ?
- **SNI Sud Ouest** (Lieu du projet : Bordeaux - 33)
 - ➔ Dans quelles conditions, et jusqu'où, peut-on conjuguer, à l'échelle d'un immeuble urbain, objectifs de la ville durable (densité, diversité fonctionnelle et sociale, sobriété) et capacité d'évolutivité et de flexibilité maximales, tout en tirant parti des opportunités ouvertes par la mixité, pour renforcer simultanément la valeur d'usage de l'offre logement proposée et l'efficacité économique et environnementale du projet ?

2 « Prix spécial du jury »

Les partenaires souhaitent continuer à soutenir ces projets dans leurs démarches d'innovation, notamment auprès des pouvoirs publics :

- **Habitat 76** (Lieu du projet : Mont Saint Aignan -76)
 - ➔ Comment anticiper les enjeux du logement social en matière construction par la fabrication 3D, pour améliorer le triptyque coût qualité délais?
- **Osica** (Lieu du projet : Sarcelles – 95)
 - ➔ Un bailleur peut-il contribuer à inverser la courbe de la mixité sociale en secteur ANRU ?

4 « Mention spéciale du jury »

Ces projets bénéficieront également d'un suivi, voire d'un appui spécifique de la part des partenaires de l'appel à projets :

- **Aquitanis** (Lieu du projet : Biganos – 33)
 - ➔ Comment lier urbanisme et matériaux bio-sourcés pour construire 200 logements innovants et contemporains en utilisant les ressources locales d'un territoire ?
- **Boucle de Seine** (Lieu du projet : Gennevilliers – 92)
 - ➔ Comment aller vers une gestion plus locale de la production et de la demande en énergie ?
- **Habitat et Humanisme** (Lieu du projet : Malakoff – 92)
 - ➔ Comment développer un produit d'habitat mobile qualitatif à haut potentiel, tout en valorisant le foncier temporairement vacant?
- **Semader** (Lieu du projet : Le Port – 974)
 - ➔ Ventilation, confort thermique en milieu tropical : quelles solutions pour une réhabilitation en site occupé ?

AVEC LE SOUTIEN DE :



A propos du groupe Caisse des Dépôts

La Caisse des Dépôts et ses filiales constituent un groupe public, investisseur de long terme au service de l'intérêt général et du développement économique des territoires. Sa mission a été réaffirmée par la loi de modernisation de l'économie du 4 août 2008.

Reconnu pour son expertise dans la gestion de mandats, le Groupe concentre son action sur quatre transitions stratégiques pour le développement à long terme de la France : les transitions territoriale, écologique et énergétique, numérique et démographique.

<http://www.caissedesdepots.fr>

Contact presse

Groupe Caisse des Dépôts – Service presse : +33 1 58 50 40 00

56 rue de Lille 75007 Paris

 @CaissedesDepots

A propos de l'Union Sociale pour l'Habitat

L'Union sociale pour l'habitat représente, en France métropolitaine et dans les territoires d'Outre-mer, quelque 755 organismes Hlm à travers ses cinq fédérations (la Fédération nationale des Offices Publics de l'Habitat, les Entreprises sociales pour l'habitat, la Fédération nationale des Sociétés coopératives d'Hlm, l'Union d'économie sociale pour l'accession à la propriété et la Fédération nationale des Associations régionales d'organismes d'habitat social).

Elle remplit trois missions : un rôle de représentation nationale auprès des pouvoirs publics, des médias, des milieux professionnels et de l'opinion publique ; une mission de réflexion, d'analyse et d'étude sur tous les dossiers relatifs à l'habitat et l'élaboration de propositions pour une politique sociale de l'habitat ; une fonction d'information, de conseil et d'assistance auprès des organismes afin de faciliter, rationaliser et développer leurs activités et leurs compétences professionnelles.

En 2013, 106 000 logements locatifs et foyers ont été financés par les organismes Hlm qui détiennent et gèrent 4,2 millions de logements et logent plus de 10 millions de personnes. Les opérateurs de logement social sont aussi des acteurs importants de l'accession sociale à la propriété : 10 700 logements ont été vendus à des accédants, en secteur groupé ou en diffus.

Animés par 12 000 administrateurs bénévoles, ils emploient 80 000 salariés.

www.union-habitat.org

